

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie d'Immorente Invest

Rabat, le 13 juillet 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 13 juillet 2026 sous la référence VI/EM/024/2026, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie d'Immorente Invest.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence d'Immorente Invest, relatif à l'exercice 2025, enregistré par l'AMMC le 13 juillet 2026 sous la référence EN/EM/012/2026;
- De la note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC le 13 septembre 2021 sous la référence EN/EM/020/2021.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond du programme d'émission : 300.000.000 DH;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois;
- Taux d'intérêt : fixe, déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social d'Immorente Invest et sur son site internet;
 - Chez l'organisme chargé du placement.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

CP/EM/029/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71